



Compte rendu de réunion
OBJET : réunion CFA tir à l'arc
Date : 9 novembre 2019

Procès-verbal de la réunion de la CFA au siège de la FSGT rue Scandicci à
PANTIN le 09 novembre 2019

Présents tous les membres élus de notre commission, assiste également sur invitation,
M. PRUDHOMME Christian.

10h00 : Début de la réunion

Le président de la CFA remercie les présents.

Désignation du secrétaire de séance : M. DUCATILLON André qui rédigera le procès-verbal de cette réunion. Lecture du PV de la dernière réunion qui est adopté avec la rectification du prénom de Mme GRANDHAYE Marie-Ange mal dénommée.

Notre invité, M. PRUDHOMME Christian (Nouvelle Aquitaine) se présente. Il évoque son parcours depuis trente ans, il a ouvert une section archers à RIOUX 17460 : Les Archers de Saintonge. Une quinzaine d'adhérents fréquentent son club (mi-adultes mi-enfants). M. BOUCHEZ Didier souhaite la bienvenue au correspondant et l'invite à se rapprocher pour s'engager dans une formation. Divers documents lui sont fournis.

REPRISE DE LA NOUVELLE SAISON

NORD : Situation inchangée, Valenciennes, Cappelle la Grande, effectifs en baisse chez les enfants qui se féminisent, poussée de fièvre chez les jeunes retraités net développement de la pratique de l'arc à poulies.

ALSACE : 4 clubs en activité (3 multi sport – 1 activité unique tir à l'arc) soit environ 110 archers. M. KUNTZ Michel rappelle que les dates de ses manifestations sont inscrites au calendrier fédéral.

Il nous informe avoir participé à une fête du sport locale où plus de 150 personnes se sont essayées à la pratique du tir à l'arc.

FRANCHE COMTE BOURGOGNE : Ce maintien dans la continuité, une évolution dans la pratique pour les filles. M. GRANDHAYE Vincent nous informe que le club d'entreprise Peugeot Sochaux intègre le club de Grand Charmond (c'est une bonne chose !). Il note l'arrivée de jeunes retraités. C'est une région qui compte 3 clubs se répartissant une centaine d'archers au total.

RHÔNE ALPES : M. BIESSY Michel nous informe que le club CORPS est financé jusqu'en 2020, et il est en pourparler avec SOLVAY pour une prolongation jusqu'en 2023. Ce club compte une vingtaine d'archers. Étant donné sa situation personnelle à la suite du décès de son épouse, il s'est un peu distancé du club temporairement et prendra contact avec les dirigeants. M. BOUCHEZ Didier comprend la situation et relancera le club pour l'inscription au calendrier de leurs manifestations.

ÉTAT DES FINANCES

Selon le dernier relevé de la FSGT notre CFA dispose d'une trésorerie saine. Des projets délocalisés de formation seront mis en place l'an prochain à Lyon, éventuellement par un regroupement national avec prise en charge.

12h15 : Pause méridienne

14h00 : Reprise des travaux

PROJET NOUVELLE CLASSIFICATION DES ARCHERS FSGT 2020 -2024

M. BOUCHEZ Didier présente un tableau de classification prévisionnel qui engage de nombreux échanges constructifs, après discussion le projet est retenu, il sera validé à la prochaine CFA de Mai 2020 pour une mise en application pour la saison 2020-2021. Il enverra à chacun le fruit de la discussion. Le principe général est de faire deux ans maximum par catégorie d'âge pour les moins de 18 ans, et la création d'une catégorie vétéran (+ 65 ans).

CALENDRIER FÉDÉRAL DES ÉPREUVES DE NOS ACTIVITÉS TIR A L'ARC

M. BOUCHEZ Didier rappelle que ce document est très important, il sert à la communication de la FSGT et peut être un document de référence pour les demandes de subventions locales, sans oublier le caractère officiel important en cas d'accident (couverture assurance FSGT).

Ce calendrier doit être renseigné dans les meilleurs délais, M. BOUCHEZ Didier contacte la région Rhône Alpes en retard.

FORMATION

M. BOUCHEZ Didier nous informe que les Bouches du Rhône ont un nouvel entraîneur diplômé : M. GALLO Serge, lequel entame déjà des nouvelles formations d'initiateurs dans son département. C'est une bonne chose.

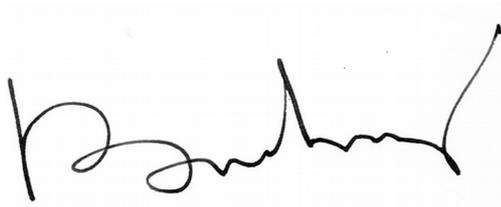
QUESTIONS DIVERSES

- M. GRANDHAYE Vincent nous informe une fois de plus que les frais engagés de restauration de la CFA à Grand Charmond ne lui ont toujours pas été remboursés (100€).
- À la suite des changements divers survenus à la CFA, le trombinoscope sera réactualisé.
- La FSGT nous communique le nouveau graphisme des documents de communication.
- Notre CFA demande que le certificat médical demeure obligatoire tous les ans pour les mineurs d'âge.

Notre CFA se désolé toujours de la non-participation à nos championnats fédéraux des clubs de l'île de France (ES VITRY) et des BOUCHES DU RHÔNE.

Prochaine CFA

Elle se déroulera le samedi 23 mai 2020 de 10h30 à 16h00 à FACHES THUMESNIL (59155).



Le Président Didier BOUCHEZ



Le Secrétaire de séance André DUCATILLON